

RÉDACTION ADMINISTRATION BUREAU DES ABONNEMENTS Imprimerie Saint-Paul Avenue de Pârolles, Fribourg, Suisse

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES Publicitas S.A. SUISSE DE PUBLICITE Rue St-Pierre FRIBOURG PRIX DES ANNONCES

ABONNEMENTS Suisse Fr. 1.80 4 7 12 18 24 30 36 42 48 54 60 66 72 78 84 90 96 102 108 114 120 126 132 138 144 150 156 162 168 174 180 186 192 198 204 210 216 222 228 234 240 246 252 258 264 270 276 282 288 294 300

Nouvelles du jour

Ralentissement de la bataille de l'Isonzo. En France, contre-attaques allemandes sur l'Aisne et en Champagne.

La bataille de l'Isonzo a atteint au paroxysme dans la journée de vendredi 25 mai; les combats ont encore été très violents le lendemain; mais, dimanche, les attaques italiennes ont marqué un ralentissement et l'action s'est morcelée en engagements d'une portée locale. Le communiqué de Rome dit que les opérations ont été gênées par de forts orages.

L'effort principal italien a continué, vendredi, samedi et dimanche, à se produire sur le Karst et surtout dans la partie méridionale du plateau. Le résultat de ces trois journées de combats furieux a été le suivant, d'après les bulletins de l'état-major italien:

Près du littoral, les troupes royales ont progressé sur la route Montefalcone-Duino-Frieste jusqu'à San Giovanni, à l'extrémité orientale du marais de Libert. Au nord de cette localité, elles ont gagné du terrain sur les premiers gradins du massif de Hermada et sont arrivées à quelques cents mètres de Medezza.

Dans le secteur de Jamiano, la situation est stationnaire. Les hauteurs dominant la route de Jamiano à Brestovitsa n'ont pu être enlevées aux Autrichiens, de sorte que l'assaut est resté confiné à l'entrée de la vallée.

Au centre du plateau, dans le secteur Lukatic-Hudi Log (Boscomalo)-Costanievitsa, se sont déroulés des combats acharnés. Les Italiens ont atteint la hauteur de Pod Koriti (cote 220), placée au milieu d'un carrefour de routes, à mi-chemin de Selo à Costanievitsa; et ils ont dirigé contre la seconde de ces localités des assauts impétueux qui l'ont fait tomber d'abord entre leurs mains. Mais le feu plongeant de l'artillerie autrichienne postée sur les crêtes circonvoisines a rendu la place inenlable et a obligé les Italiens à se retirer jusqu'à la lisière occidentale de Costanievitsa.

Au nord de Costanievitsa, jusqu'au bord septentrional du plateau, le front est resté immuable; les adversaires continuent à se faire face dans les positions qu'ils occupaient au début de la nouvelle offensive italienne.

Dans la vallée de la Wippach, les Italiens ont progressé un peu à l'est de Goritz, sur le versant nord du Rosental.

Il n'est plus question du Monte Santo dans les communiqués de Rome. Mais, la région située plus au nord, sont les sommets occidentaux du plateau de Bate, reviennent avec insistance dans les bulletins. Les Italiens annoncent catégoriquement que la plus haute cime du Vodice (652 m.) est restée en leur pouvoir, malgré les contre-attaques autrichiennes; des hauteurs intermédiaires entre le Vodice et le mont Kuk et d'autres situées plus au nord ont été enlevées aux Autrichiens.

Le 26 au soir, le total des pertes autrichiennes en prisonniers s'élevait à 22,500 hommes; le total des pertes italiennes à 13,000.

La dixième offensive italienne, commencée le 14 mai, va-t-elle s'arrêter là ou sera-t-elle reprise après un relâche momentané? La plus haute des offensives précédentes avait duré trois jours; la plus longue, trente-deux jours (novembre-décembre 1915). L'offensive qui fit tomber Goritz et la partie occidentale du plateau du Karst avait duré douze jours. La violence extraordinaire de l'effort accompli ces derniers jours fait pronostiquer qu'un répit plus ou moins long va être accordé aux troupes. Les commentateurs italiens constatent que la résistance adverse est extrêmement puissante; les Autrichiens ont considérablement renforcé leurs effectifs et surtout l'artillerie.

Quand l'Italie déclarait la guerre à son ancienne alliée, l'Autriche ne put jeter sur l'Isonzo qu'une division et quelques batteries; elle était à ce moment-là engagée à fond en Galicie et en Pologne; elle avait à peine saisi quelques centaines de mille hommes entre les mains des Russes et sur les champs de bataille du début de la campagne. Par la suite, la division chargée de

la défense de Goritz fut graduellement renforcée jusqu'à approcher de l'effectif d'un corps d'armée; mais, lors de l'offensive de Broussilof, on rappela de l'Isonzo les éléments d'élite et on les remplaça par des troupes du landsturm. Ce fut alors que la tête de pont de Goritz, attaquée jusque-là cinq fois en vain, tomba sous le nouvel assaut des Italiens. La défense autrichienne eut affaire à trois corps d'armée et demi; un seul bataillon soutint le choc de toute une division. Lors de la septième offensive italienne, onze divisions furent lancées contre les positions du Karst. Dans la huitième offensive, douze divisions italiennes furent engagées; il y en avait un nombre égal en réserve. Dans la neuvième bataille de l'Isonzo, l'effectif des forces assaillantes fut porté à seize divisions; neuf divisions restèrent en réserve.

On peut se faire une idée, d'après cela, de la valeur défensive naturelle des positions occupées par les Autrichiens; ce n'est qu'à la configuration exceptionnellement favorable du terrain qu'ils peuvent s'y maintenir contre un adversaire bien supérieur en nombre et qui dispose d'une artillerie formidable. Cette fois-ci, évidemment, les effectifs autrichiens sur le front d'Italie ont été renforcés; les Balkans ne retiennent plus de troupes impériales et l'inaction de l'armée russe a permis de distraire du théâtre oriental des contingents respectables au profit du front des Alpes juliennes et du Tyrol.

Sur le théâtre occidental, la situation est caractérisée, en ce qui concerne le front anglais, par la continuité des actions locales engagées par les troupes britanniques au sud de la Scarpe, pour améliorer les positions et s'assurer de bons tremplins en vue de la prochaine attaque générale; et en ce qui concerne le front français, par l'insistance des contre-attaques allemandes, tant au nord de l'Aisne qu'à l'est de Reims. Sur le Chemin des Dames, le 25 mai, les Allemands ont exécuté, au sud de Fargny, à l'est du fort de la Malmaison, une violente attaque qui leur a valu un gain de terrain et 500 prisonniers. En Champagne, ils ont fait une tentative non moins vigoureuse pour reprendre les cimes du massif de Moronvilliers, du haut desquelles les Français jouissent d'échappées dans la vallée de la Suippe. Mais ici, l'assaut n'a pu atteindre son but.

Les députés socialistes français envoyés à Pétrograd sont rentrés à Paris juste pour prendre part au congrès national de leur parti. Ils en ont rapporté de la capitale du Nord une proposition de leurs collègues russes de réunir à Pétrograd un grand congrès international socialiste afin de discuter les conditions de la paix future. Cette invitation a beaucoup plu, surtout parce qu'elle permettait d'éviter la participation au congrès de Stockholm au sujet duquel on était divisé et auquel les socialistes des pays de l'Entente reprochaient de n'avoir pas été convoqué régulièrement, puisque le projet de convocation n'avait pas été soumis au grand comité international dont M. Vandervelde est président.

Mais, hier, le congrès de Paris a décidé de participer tout de même, pour la forme, à la conférence de Stockholm.

L'occupation allemande en Pologne n'a pas donné des gages suffisants en faveur de l'autonomie du pays, et, de plus en plus, les Polonais ont manifesté que la création du royaume de Pologne devait être autre chose qu'un paravent destiné à masquer que le pays resterait sous le protectorat de l'Allemagne. Le Conseil d'Etat, composé de notabilités polonaises, a été de plus en plus attaqué par les partis nationaux, et ses membres viennent de donner un coup de barre qui les fera naviguer de nouveau dans les

eaux de la popularité: ils ont annoncé au gouverneur général allemand qu'ils cessaient leurs fonctions officielles. En réalité, les Polonais, qui ont vu s'éloigner le danger de l'oppression russe, veulent encore se soustraire à la domination allemande.

L'assemblée du parti conservateur suisse

Olten, 28 mai.

Après le congrès radical, le congrès conservateur. Donc changement complet de tableau, et non pas, comme on l'a cru, une répétition d'un même programme financier. Les catholiques ne refusent pas leur coopération à la réforme financière, mais ils mettent certaines conditions et certaines réserves, qui conviennent à un parti d'opposition, désireux de collaborer au bien général du pays.

L'assemblée compte environ 250 participants. Elle siège dans une salle confortable du Schweizerhof. Les éléments combattifs n'y manquent pas. Cela nous a valu des propositions très énergiques et même un peu aventureuses, que les chefs expérimentés ont conseillé d'abandonner pour le moment. Finalement, on est resté sur le terrain de la réforme financière exclusivement, laissant aux circonstances d'après guerre le soin de faire entrer les projets de révision constitutionnelle et les fruits de liberté religieuse qu'on attend des événements.

La séance est ouverte à 1 h. 1/2 par M. le président Witz.

Ouverture

M. A. Witz, président du parti, souhaite la bienvenue aux nombreux participants. A cette heure exceptionnellement grave, chacun comprend qu'il doit être au poste de garde et de combat. Depuis le premier jour de la guerre, la défense de notre neutralité a été le mot d'ordre de notre politique; c'est à cette lumière que nous agissons, en plaçant toute notre confiance dans le Dieu tout-puissant qui régit nos destinées. Les hommes d'Etat qui ont mis toutes leurs forces et tout leur dévouement au service du pays, dans ces circonstances si critiques, méritent toute notre reconnaissance et tout notre appui. Continuons à être un peuple uni de frères dans l'heure comme dans le malheur.

La neutralité et la concorde, tels sont les deux piliers de notre activité. Notre rôle est aussi de compatir à toutes les infortunes et de travailler à soulager les misères de tant de victimes de cette guerre. La Suisse n'a pas failli à cette mission de charité.

Mais d'autres devoirs encore nous attendent. L'un des plus pressants est de reconstruire les finances de notre pays, si éprouvées par les événements. Si toutefois nous préférons notre concours à la réforme financière fédérale, c'est à la condition de ne pas toucher la fonte des finances cantonales et communales.

L'orateur termine en évoquant le souvenir de Bichlereux Nicolas de Flüe, dont nous célébrons le 21^e anniversaire, le cinquantième anniversaire. La Suisse catholique a ainsi commémoré le lundi de Pâques, à Lucerne, le centenaire d'un homme d'Etat qui a rendu les plus éminents services à notre cause et à notre pays.

M. Witz salue la présence de M. le conseiller fédéral Motta à cette assemblée du parti conservateur.

M. Scheller, secrétaire du parti, donne connaissance d'un certain nombre de lettres d'excuse, en particulier de M. Ody, conseiller national. M. Staub, conseiller national. M. Andriehuber, président central des étudiants suisses.

La réforme financière

M. Düring, député de Lucerne au Conseil des Etats, présente le rapport en langue allemande. La situation financière de la Confédération doit être envisagée d'après ses trois facteurs: 1° Les déficits des comptes annuels, qui, avec le budget de l'année courante, représentent un décaissement de 120 millions; 2° Les dépenses de mobilisation; 3° Le montant de la dette, qui s'élève, fin décembre 1916, à 799 millions. Il faut y ajouter les dettes des régies spéciales, c'est-à-dire la dette interne, ce qui porte le total de la dette à 914 millions.

En présence de cette situation, nous ne pouvons pas rester inactifs et indifférents. Nous sommes tous d'accord pour reconnaître qu'il faut trouver de nouvelles ressources. Seulement, les uns estiment que ce sera assez tôt d'y penser après la guerre, tandis que les autres veulent faire acte immédiat de prévoyance.

Choisir entre ces deux opinions est chose délicate pour notre parti conservateur, qui est un parti de minorité dans la Confédération. Mais il n'est plus guère possible de songer à un jour-nement, puisque nous sommes en plein mouvement de réforme financière. Quelques points du programme sont déjà réalisés. L'impôt de guerre, l'impôt sur les bénéfices de guerre, les droits de timbre sont en bonne voie. Le résultat de l'impôt de guerre et celui de l'impôt sur les bénéfices

de guerre ont dépassé toute attente. Mais, précisément, cette abondance imprévue suscite notre défiance vis-à-vis des autres points du programme. Nous ne savons pas au juste ce que rapporteront les droits de timbre.

Le peuple hésite à donner à la Confédération plus de ressources qu'elle n'en a besoin. Nous devons rompre avec le système qui consiste à dépenser d'autant plus qu'on reçoit d'avantage. Le parti conservateur populaire doit donc se régir, en cette circonstance, d'après ce principe: accorder à la Confédération ce qui est urgent, et réserver pour après la guerre la réalisation complète de la réforme financière.

C'est dans cet esprit que le comité directeur du parti soumet à l'assemblée les résolutions suivantes: 1° Le parti conservateur populaire reconnaît la nécessité d'un assainissement aussi prompt que possible de la situation financière fédérale.

2° Mais cette situation n'est pas encore nettement établie; nous ne connaissons pas le montant final de la dette de guerre, ni le rendement des ressources extraordinaires déjà accordées à la Confédération. Il ne nous est donc pas possible de prendre une attitude définitive dans la question de la réforme financière, spécialement en ce qui concerne la répétition de l'impôt de guerre.

3° Le parti conservateur populaire juge néanmoins de son devoir de coopérer énergiquement à la reconstruction des finances fédérales. A cet effet, il adhère, en principe, aux points suivants du programme financier élaboré par le Conseil fédéral: a) Application de l'art. 41bis de la Constitution fédérale sur les droits de timbre; b) Extension du monopole de l'alcool; c) Révision des dispositions légales sur la taxe militaire, en conservant le caractère actuel de cet impôt; d) Disposition plus forte des bénéfices de guerre; e) Disposition du tabac.

4° Le parti conservateur populaire répond d'ores et déjà tout impôt direct fédéral, soit temporaire, soit permanent, et, par conséquent aussi, le prétendu impôt pour la défense nationale.

5° Le parti conservateur populaire demande, pour l'après-guerre, une révision de la Constitution fédérale, pour la reorganisation intégrale de l'administration fédérale et pour une réforme financière fondamentale, embrassant un juste équilibre financier entre la Confédération et les cantons. Cette révision devra aussi tendre à l'ajustement de justice politique, sociale et confessionnelle.

M. Düring donne un commentaire très expressif de ces diverses revendications.

Rapport de M. Deschenaux

Le rapporteur français, M. Deschenaux, constate que la guerre, tout en nous épargnant ses horreurs, a ébranlé l'équilibre financier de la Confédération. Comme parti conservateur, nous avons le devoir patriotique de rechercher les moyens de rétablir une situation normale.

Mais, d'abord, l'orateur examine quelle était la situation financière de la Confédération avant la guerre et quelle sera cette situation après la guerre. Le ménage fédéral repose avant tout sur le rendement des douanes. Notre budget dépendait, avant la guerre, essentiellement du rendement des douanes. C'était un malheur. Maintenant que des douanes sortent en l'écueil, l'équilibre budgétaire est rompu. Cette dépression s'était déjà manifestée en 1913. Depuis la guerre, le déficit s'est installé à l'état chronique. Mais il n'est pas possible encore d'évaluer exactement la dette de guerre, puisque nous ne savons pas quand la guerre finira. Ce que nous pouvons dire, c'est que cette dette est assez élevée pour exiger, dès maintenant, des mesures de prévoyance. Un ajournement est irréalisable, d'autant plus que divers points du programme de réforme financière sont déjà acquis.

Parallèlement à ces mesures qui ne sont pas encore réalisées et auxquelles nous nous proposons de donner notre concours, il y a l'extension du monopole de l'alcool, l'imposition du tabac, la révision de la loi sur la taxe militaire, le renforcement de l'impôt sur les bénéfices de guerre et, si cela est absolument nécessaire, la répétition de l'impôt de guerre.

M. Deschenaux développe ces divers points du programme, tout en faisant remarquer que le moment n'est pas venu d'arrêter le programme définitif de réforme générale.

L'orateur termine pérorativement partisan d'un taux de 35 à 40 % pour l'impôt sur les bénéfices de guerre. Il est heureux que le Conseil fédéral ait renoncé au monopole sur le tabac. L'accord est général pour que l'imposition de cet objet de luxe, tandis que le monopole est consacré par beaucoup comme un sûr-garant de centralisation.

Si, à un moment donné, nous devons nous renfermer à un renouvellement de l'impôt de guerre, nous le faisons à l'avance que ce renouvellement ne devra pas se transformer en un impôt direct temporaire.

L'impôt direct fédéral est actuellement réglé par la Suisse romande. Nous tenons à rester un Etat fédéral. L'impôt direct fédéral se

rait une attitude grave à la souveraineté des cantons, comme M. Motta lui-même l'a déclaré aux Chambres fédérales.

D'accord avec Düring, le rapporteur français réclame aussi des économies, économies dans l'administration, économies dans les subventions. Personnellement, M. Deschenaux espère que, après la guerre, nous pourrions réduire notre budget militaire. Il ne s'agit pas d'une réduction immédiate, mais il faut y songer pour l'après-guerre. La Suisse ne devra-t-elle pas, la première, donner l'exemple du désarmement?

M. Deschenaux est, d'ailleurs, sans crainte pour l'avenir financier de la Suisse. Le crédit de notre pays reste excellent; nous pourrions facilement placer nos emprunts. De plus, il est à prévoir que les recettes des douanes reprendront leur marche ascendante, en vertu même de la situation économique.

Les conclusions des rapports de MM. Düring et Deschenaux sont vivement applaudies. La discussion générale est ouverte.

M. Widmer, interprète des vœux des chrétiens sociaux, s'élève contre toute charge qui grèverait à nouveau les classes populaires et travailleuses. C'est la propriété qu'il faut atteindre en première ligne. Les chrétiens sociaux sont adversaires d'une imposition purement fiscale du timbre, sans destination sociale. On ne peut songer à grever davantage les ouvriers, les petits artisans et les petits paysans, qui ont déjà le plus souffert des conséquences de la guerre.

En résumé, les chrétiens sociaux demandent qu'on retranche du texte des résolutions l'imposition du tabac et qu'on retranche le passage relatif à la répétition de l'impôt de guerre.

M. le Dr Eins, de Fribourg, reconnaît, avec M. Deschenaux, que le parti conservateur est un parti patriotique, mais ajoute-il, nous sommes aussi un parti religieux. (Applaudissements.)

Ne devons-nous pas, comme tels, demander pour nos principes l'égalité de traitement? Pour revendiquer nos droits, nous ne devons pas attendre l'après-guerre. D'abord, d'abord. Nous demandons qu'on nous accorde la justice politique, sociale et confessionnelle aussi promptement que nous accordons nous-mêmes notre coopération financière. M. Eins propose d'insérer dans ce sens le paragraphe 5 des résolutions. (Chaleureux applaudissements.)

M. Walter, au nom du comité central des conservateurs solenois, revendique l'abrogation des articles constitutionnels concernant les Jésuites et les couvents.

La Volkspartei catholique du canton de Soleure propose, indépendamment de sa réforme financière, la révision de la constitution dans le sens indiqué, et elle invite les députés catholiques aux Chambres fédérales à déposer une motion pour l'abrogation des articles d'exception. Il n'y a plus de temps à perdre. Sinon, nous aurons recouru à une initiative populaire. L'opinion est actuellement très décidée en faveur de la liberté religieuse, si bien que le gouvernement de Berne a jugé prudent de laisser ses communiés le «blanc» de l'interdiction des professions. (Vifs et applaudissements.)

M. le Dr Feigenwarter, de Bâle-Ville, constate avec plaisir que cette assemblée est formellement résolue à revendiquer les droits des catholiques. Le sentimentaire a fait place à la combativité et cela ramène à l'aise M. Feigenwarter.

L'orateur est partisan du «no et des et», à ce point de vue, il approuve qu'on retienne l'adhésion à la répétition de l'impôt de guerre, jusqu'à ce que la justice économique, sociale et religieuse soit réalisée.

M. Georges Bamberger, de Zurich, estime qu'un parti de minorité est, ipso facto, un parti d'opposition. Or, il s'agit d'un parti d'opposition de mesure le plus possible les ressources qu'il accepte au parti de majorité. MM. Düring et Deschenaux ont bien fait de peser sur la nécessité des économies.

L'orateur est partisan de la répétition de l'impôt de guerre, qu'il considère comme une juste punition pour les dissolutés qui ont, jusqu'à présent, caché leur fortune au fisc. (Vifs.)

Si le monopole du tabac est devenu si impopulaire, c'est qu'on en a parlé trop tôt. Pour la consolation de M. Motta, laissons cette revendication en blanc. Quant à la révision de la Constitution fédérale, ce serait dangereux pour notre parti de se mettre en mouvement sans prendre contact avec d'autres partis. N'aurait-on donc pas décidé d'entrer en campagne avant la fin de la guerre. Ce ne serait pas signe d'un parti sérieux. Une motion pour le retour des Jésuites serait peut-être affaire au parti radical qui aura enfin l'initiative nécessaire. De plus, les Jésuites nous ont très bien traités la position du Général des Jésuites en Suisse, où il est religieusement provisoirement.

On n'able consulter le Général des Jésuites sur l'opportunité d'une patente fédérale, et ceux d'entre ce qui a été répondu.

Financiers... payenne... ANANT... de couleur... quablement... RIA... DIN & C... DÉCOES... ANNE... pour l'armée... ANNE... adies chronique... les urines... tel du Faucon... 2779-687

le problème financier. On ne peut procéder dans cette voie que par une conciliation des divers intérêts.

Après avoir indiqué les divers points du programme financier du Conseil fédéral, M. Moita insiste sur le fait que les charges nouvelles, y compris les droits de timbre, atteignent surtout la richesse acquise. Quant à l'imposition du tabac, on est unanime à admettre qu'elle s'impose sous une forme ou sous une autre. Le Conseil fédéral a renoncé au monopole, après s'être assuré qu'il n'avait plus aucune chance. Aucun parti n'était compact en faveur de ce monopole, qui a contrarié la Suisse romande entière et le parti socialiste. En revanche, l'impôt sur le tabac est généralement admis, et ce serait une grave faute du parti conservateur de le rejeter de son programme financier.

Ce ne serait pas rendre service à la Suisse française que de renouveau l'imposition du tabac, alors que le monopole n'est plus en cause. Car nous augurerions les chances de l'impôt direct fédéral, que la Suisse française repousse comme une menace grave à nos institutions fédérales.

Il serait injuste, même au point de vue social, de faire passer toutes les charges nouvelles sur la propriété, sans atteindre aussi les consommateurs. Le Conseil fédéral admet que la propriété soit appelée à supporter la moitié de la charge. Pour cela, il faut envisager dès maintenant la répétition de l'impôt de guerre. Est-ce que le parti conservateur veut se donner l'air de ne pas frapper la propriété dans une juste mesure ? Il devrait donc déclarer aujourd'hui qu'il est prêt à admettre un second prélèvement de l'impôt de guerre, si cela est nécessaire. Qu'on revienne comme on veut le problème financier, la nécessité d'une répétition de l'impôt de guerre est évidente. Si le peuple s'estime lésé par la parole qu'il s'est donnée à lui-même, il n'aura qu'à repousser le nouveau projet constitutionnel.

En résumé, M. Moita appuie les résolutions proposées par le comité, à condition qu'on adopte une formule moins équivoque pour le renouvellement de l'impôt de guerre.

Le parti conservateur suisse doit déterminer son attitude devant le problème financier de telle façon que ses principes politiques et religieux ne soient pas affaiblis devant l'opinion. Ne confondons pas le régime démocratique de la Suisse avec le régime parlementaire de l'Allemagne. L'orateur croit pouvoir déclarer que le Conseil fédéral est disposé à être juste envers les catholiques. La liberté sortira de la tolérance comme un fruit mûr.

Avec l'augmentation de sept à neuf du nombre des conseillers fédéraux, la représentation des minorités ne pourra que mieux se développer. Avec le temps, le Conseil fédéral apparaîtra non plus simplement inégalement, mais extérieurement, comme un gouvernement véritablement national. La liberté religieuse n'a rien à gagner à des mouvements précipités. Je crois au perfectionnement progressif de l'humanité. Ne lions donc pas la question financière à la question de la liberté. Les solidariser, ce serait commettre une grave imprudence. (Applaudissements prolongés.)

M. de D' de Streng, président de la droite, est d'accord avec M. Düring dans la question du renouvellement de l'impôt de guerre. Il aurait désiré que ce postulat fut introduit positivement dans le texte des résolutions. Le second prélèvement de l'impôt de guerre est le seul moyen de concilier les intérêts des consommateurs et ceux de la propriété.

M. Kurer, de Solothurn, parle en faveur de la proposition des chrétiens sociaux.

Préemptif encore à la parole MM. Schmecker (Zürich), Zimmermann (Fribourg), Baumberger (Zürich).

M. Dancourt, conseiller national, juge que le moment actuel est très propice pour arracher à nos adversaires des concessions politiques et religieuses, qu'ils ne feront jamais s'ils ne sont pas placés sous le régime de la nécessité. Nous ne pouvons pas refuser la proposition de M. Walter, car, voter contre ce vote, ce serait déclarer que nous sommes satisfaits de la Constitution actuelle. Le mieux serait de renvoyer cette proposition au comité, qui l'examinera. Cela vaudrait mieux qu'un rejet pur et simple.

M. Walter (Solothurn) se rallie à la motion d'ordre de M. Dancourt.

M. Deschamps donne lecture complète du télégramme de M. Oley, conseiller national de Genève, qui prie l'assemblée de ne pas perdre de vue les causes du mécontentement populaire, clairement exprimé par l'opposition considérable qui s'est manifestée, le 13 mai dernier, contre les abus militaires et les pouvoirs dictatoriaux.

Six heures et demie ont sonné. Il est procédé au vote.

Les résolutions proposées par le comité central adoptées avec l'amendement de M. Baumberger.

La proposition de M. Kurer, tendant à retrancher ces mots : « en conservant le caractère actuel de cet impôt », est rejeté par 48 voix contre 35.

L'adjonction proposée par M. Widmer en faveur des points contributifs est adoptée.

Une grande majorité se prononce pour la répétition de l'impôt de guerre.

L'imposition du tabac est maintenue, contre la proposition de M. Widmer.

Voici le texte de la résolution adoptée : 1° Le parti conservateur populaire reconnaît la nécessité d'une réforme financière fédérale.

2° Toutefois, l'imposition de la dette de guerre et le rendement des recettes extraordinaires déjà consenties ne sont pas suffisamment connus pour que nous puissions prendre position définitivement sur la question ;

3° Le parti considère néanmoins comme un devoir de prêter son concours à la réforme financière fédérale nommée par le Conseil fédéral, dans les normes suivantes :

1° Exemption du service militaire tout en conservant à cette taxe son caractère actuel et en allégeant les classes moins fortunées ;

2° Renouvellement de l'impôt de guerre fédéral ;

3° Imposition plus forte des bénéfices de guerre ;

4° Imposition du tabac.

5° Le parti conservateur populaire repousse énergiquement un impôt direct fédéral, qu'il soit permanent, temporaire ou conçu dans la forme d'un impôt de défense nationale.

6° Le parti conservateur populaire demande, pour après la guerre, une révision de la constitution fédérale dans le sens : 1° d'une réorganisation de l'administration fédérale dans son ensemble ; 2° d'une réforme complète des finances fédérales permettant d'établir l'équilibre entre les finances fédérales et les finances cantonales et 3° de l'établissement d'un régime d'impôt au point de vue politique, social et confessionnel.

La politique fédérale vue de Genève

Le parti conservateur populaire suisse a tenu hier ses assises à Orlon. Le problème financier fédéral a constitué le plat de résistance de cette réunion politique.

Le résultat de la dernière votation, sur le nouvel impôt du timbre, ne pouvait manquer de jeter un peu d'eau froide sur le ministériisme de certains de nos amis de la Suisse allemande.

Le Conseil fédéral a si bien senti le danger de la situation qu'il s'est empressé de jeter du lest. La renonciation définitive au monopole du tabac, l'adoption — platonique, peut-être — de la motion Micheli, relative à l'augmentation du nombre des conseillers fédéraux, démontrent victorieusement la vérité de cette assertion : « Le silence des peuples est la leçon des rois », disait-on jadis. Le mécontentement latent de la masse populaire, manifesté par le bulletin de vote, est le garde-à-vous usuel à l'adresse des gouvernements démocratiques.

Du reste, à la veille des sessions des Chambres fédérales, très habilement, le Conseil fédéral a voulu donner l'impression, en prenant des mesures appropriées, d'élargir ses armes que foudroyait et dont peut user l'opposition.

En Suisse romande comme chez nos Confédérés d'outre-Rhône, les esprits éclairés et les bons patriotes qui constituent, certes, la grande majorité du corps électoral, rendent hommage au pouvoir exécutif fédéral qui, dans des conjonctures extrêmement graves, a réussi à conserver l'indivisible bienfait de la paix. Malgré certaines critiques justifiées, on peut ajouter que le ravitaillement du pays a été assuré d'une manière suffisante et que, pour atteindre ce but, le département de l'Economie publique principalement a dû entreprendre un travail de titan.

Où nous différons, entre confédérés de l'Est et de l'Ouest, c'est sur la question des pleins pouvoirs. Au début de la guerre, où l'incertitude absolue régnait sur le sort qui nous était réservé, c'était d'une nécessité vitale de remettre entre les mains de nos dirigeants la plus grande somme possible de compétence et d'autorité. Mais il semble que ce provisoire est en passe de devenir définitif et que, insensiblement, nous glissons vers un unitarisme et une centralisation excessifs. Nous reconnaissons parfaitement que la collectivité a tout à gagner à être gouvernée par des magistrats revêtus d'un certain prestige et d'un pouvoir étendu, mais nous craignons pour l'avenir des idées fédéralistes et pour l'indépendance des cantons qui, à notre point de vue, doivent demeurer la pierre angulaire de notre existence nationale.

Sans doute, nous sommes assiégés, pour le moment, par des préoccupations infiniment plus graves ; cependant, on nous permettra de ne pas goûter le renvoi aux calendes grecques de la solution de certains problèmes politiques, tels que la R. P. au fédéral et l'initiative pour les traités internationaux.

Autrefois, la droite catholique unie formait aux Chambres et dans l'ensemble de la Confédération le parti du contrôle et de l'opposition. Elle avait sa politique à elle et s'honorait par sa défense du fédéralisme et de l'autonomie cantonale ainsi que par sa lutte opiniâtre contre l'esprit centralisateur radical. L'époque glorieuse des Segesser et des Weck-Reynold semble révolue. Depuis qu'un des nôtres siège dans les Conseils du pays, soit depuis l'entrée de M. Zemp au Conseil fédéral, à part quelques velléités d'indépendance, on peut dire que la droite partage avec le parti radical l'honneur et la responsabilité de la politique suivie au cours de cette dernière période. Comme la droite, le Centre est divisé. Seuls, les socialistes ont tant que groupement homogène forment un parti d'opposition. Est-il sage, est-il habile de leur abandonner ce rôle ?

G.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le nouvel archevêque de Munich. Mgr Faulhaber, évêque de Spire, a été nommé archevêque de Munich.

Mgr Faulhaber est né en 1860, dans le diocèse de Württemberg ; il était professeur à la faculté de théologie de Munich, en 1911, quand il fut nommé évêque de Spire.

Le testament du duc de Norfolk. Le testament du duc de Norfolk, premier pair du Royaume-Uni, grand-maître de la cour d'Angleterre, vient d'être ouvert.

Par ce testament, le duc de Norfolk, chef des catholiques d'Angleterre, fait des dons considérables aux églises. Voici quelques-uns de ces legs : 750,000 francs à l'évêque catholique de Southwark pour l'entretien, à perpétuité, de l'église Saint-Philippe, située sur la terre d'Arundel, domaine héréditaire de Norfolk ; 250,000 francs en faveur de certaines missions et écoles catholiques du comté de Sussex ; 750,000

francs à l'évêque catholique de Norwich, ville principale du comté de Norfolk, pour l'achèvement de la cathédrale ; 325,000 francs pour l'acquisition d'un terrain et la construction d'une église catholique à Osby de la Zouch, un des centres industriels les plus importants d'Angleterre.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 27 mai

Communiqué français du 28 mai, à 3 h. de l'après-midi : En Champagne, hier, à la tombée de la nuit, l'ennemi a renouvelé par deux fois ses attaques sur le Casque et le Téton. Il a été partout repoussé. Une troisième tentative dans la nuit, aujourd'hui, a été arrêtée par nos feux. Un coup de main sur le mont Blond n'a pas eu plus de succès.

Sur la rive gauche de la Meuse, dans la région de la cote 304 et du Mort-Homme, l'artillerie ennemie a été très active.

Dans la région d'Uffholtz (Alsace), un de nos détachements, pénétrant jusqu'à la seconde ligne ennemie, a constaté la présence de nombreux cadavres dans les tranchées allemandes et a ramené des prisonniers.

Communiqué allemand du 28 mai : Groupe d'armées du prince héritier Rupprecht : Entre Ypres et Armentières, près d'Hulluch et des deux côtés de la Scarpe, dans de bonnes conditions de visibilité, violents combats d'artillerie. Vers minuit, plusieurs compagnies anglaises ont été repoussées par une contre-attaque à l'ouest de Wyszchoete.

Entre Chérissey et Bullecourt, de violents combats se sont déroulés jusque dans la nuit sur les deux rives du ruisseau Sensée. Les attaques répétées des Anglais ont échoué d'une façon sanglante devant la ténacité de nos troupes.

Groupe d'armées du prince héritier allemand : En Champagne, des régiments wurtembergeois et thuringiens et des parties d'un bataillon d'assaut ont enlevé dans un élan fougueux plusieurs lignes de tranchées françaises sur le Mont Pahlberg et Keilberg, au sud de Moronvilliers. Une préparation minutieuse et le tir concentré de notre artillerie ont préparé à l'infanterie un succès maintenu contre plusieurs fortes contre-attaques. L'ennemi a subi de graves pertes. Plus de 250 Français ont été faits prisonniers et quelques mitrailleuses ont été capturées.

Au sud-est de Nguuro, des détachements d'assaut ont enlevé un groupe de tranchées françaises restées jusqu'à présent dans notre possession depuis les combats du 25 mai.

Journée du 28 mai

Communiqué français du 28 mai, à 11 h. du soir : En Champagne, l'artillerie a continué à se montrer active de part et d'autre.

Vifs combats à la grenade dans la région du Téton.

Rien à signaler sur le reste du front.

Communiqué anglais du 28 mai, à 8 h. du soir : Un coup de main effectué avec succès, ce matin, à l'est de Vermelles, nous a permis de faire un certain nombre de prisonniers. Un détachement ennemi d'une cinquantaine d'hommes a été capturé au nord-est d'Ypres. Un de nos hommes a disparu.

Grande activité des deux artilleries au cours de la journée, au sud de la Scarpe et dans la région d'Ypres.

Nos aviateurs ont continué hier avec activité leurs missions de reconnaissance et de bombardement. Au cours de nombreux combats aériens, 12 appareils allemands ont été détruits ; 10 ont été contraints d'atterrir désarmés ; un autre a été abattu par nos canons spéciaux ; trois de nos appareils ne sont pas rentrés.

Nouvel impôt de guerre en Belgique

Bruxelles, 26 mai.

(Wolf) — Le gouvernement général a promulgué l'ordonnance suivante : Pour remplacer l'ordre du 20 novembre 1916, conformément à l'article 49 de la Convention de La Haye, relative aux lois et coutumes de la guerre, la population belge aura à payer jusqu'à nouvel ordre, pour la participation aux frais de l'administration de l'armée dans les régions occupées, une contribution de guerre mensuelle de 60 millions de francs. Les neuf provinces de Belgique devront se procurer cette somme par voie d'emprunt.

En Palestine

Milan, 27 mai.

Le Secolo reçoit la dépêche suivante de son correspondant au Vatican : On a de très vives préoccupations, au Vatican, sur ce qui se passe en Terre-Sainte ; des nouvelles, arrivées par voie indirecte à la Propagande, peignent la situation sous des couleurs très sombres. Le gouvernement turc aurait déclaré l'état de siège à Jérusalem et dans toute la zone des lieux saints en opérant un grand nombre de déportations et d'internements, soit de chrétiens, soit de juifs. Les établissements chrétiens auraient été brisés ou pillés et dans quelques sanctuaires, on aurait pris tout ce qui pouvait avoir une valeur vénale quelconque. On assure, dans les milieux bien informés, qu'il est possible que le secrétaire d'Etat accomplisse directement ou indirectement quelque démarche auprès de la Sublime Porte.

Raid aérien contre l'Angleterre

Londres, 26 mai.

(Official) — Une grande escadrille d'aéroplanes ennemis, d'environ seize appareils, a at-

taqué la côte sud-est de l'Angleterre vendredi soir, entre 5 h. 15 et 6 h. 30. Les avions ennemis ont lancé des bombes en de nombreux endroits, mais presque tous les dégâts ont été causés dans une seule ville, où quelques bombes sont tombées dans les rues, causant de graves dégâts dans la population civile. Quelques magasins ont été sérieusement endommagés.

Les pertes totales signalées par la police de tous les districts, sont de 76 morts et 74 blessés. Parmi les morts se trouvent 27 femmes et 23 enfants et parmi les blessés 43 femmes et 19 enfants.

L'intercession des Etats-Unis

M. Berry, de l'Associated Press, décrit ainsi l'arrivée de la première unité combattante américaine en France : C'est le jeudi, 24 mai, que la première unité combattante américaine est arrivée au front, sous le commandement du capitaine Tinkham et du lieutenant Princeton Scully, décoré de la croix de guerre, qu'il a gagnée dans les ambulances américaines devant Verdun. Tous armés de la carabine, vêtus de kaki, les hommes conduisent des camions américains de cinq tonnes pour le transport des munitions. Au-dessus du cantonnement, établi dans une des forêts antiques de la France, les drapeaux américains et français se déploient. Le lieutenant Daly, le capitaine lyle, team de football en 1910, le lieutenant Taylor, de New-York, s'occupent de l'installation. Les instructeurs sont des officiers français et le lieutenant Osterheimer, de Philadelphie, qui a gagné son grade dans l'armée française, où il sert depuis le début de la guerre.

La guerre sur mer

Les torpillages

Bilbao, 28 mai. (Havas). — L'équipage du vapeur grec Aristida, torpillé en face de Santander, est arrivé ici.

Paris, 28 mai. (Havas). — Des dépêches de Cadix annoncent que le vapeur brésilien Lapa a été torpillé dans la Méditerranée.

Stockholm, 27 mai. Les six vapeurs suédois Kysis, Pauline, Kjell, Thérèse, Olga, Erik ont été coulés pendant la traversée de Suède en Finlande.

Entre sous-marins

Paris, 28 mai. L'Echo de Paris annonce qu'un sous-marin autrichien ou allemand a été coulé jeudi dernier par un sous-marin français appartenant aux forces navales franco-italiennes dans l'Adriatique.

IL Y A UN AN

29 mai 1916

A Verdun, les Allemands enlèvent des positions françaises entre Mort-Homme et Cuméres. 1350 prisonniers.

Au Trentin, sur le front d'Assero, les Autrichiens franchissent le Val de Posina, dans la direction du Monte Priafra.

Echos de partout

L'EXPERIENCE. Près d'un village occupé par l'armée belge, un soldat monte la garde. Un civil s'approche de lui. — On ne passe pas ! — Permettez-moi de m'expliquer. Je ne veux rien de mal. — Défense de causer. Passez au large ! — Laissez-moi seulement regarder le canon de votre arme. Vous aurez cinquante francs, pensez donc ! cinquante francs !

Le soldat appelle. Le poste sort. On va arrêter l'inconnu ; mais le prétendu espion se fait connaître : il se nomme Albert Der. Le mot facile le soldat maintenant confus : — Tu as fait ton devoir. C'est très bien. Fréquemment, le souverain se livre à cette petite expérience sur les vertus militaires de ses soldats.

MOT DE LA FIN

A Paris, une bande d'enfants s'ébat près d'une maison en construction. Une fillette, qui pousse dans une voiture son petit frère âgé de quelques mois, injective tout à coup un garçon dont le pantalon bâille malencontreusement dans le fond. — C'est tout de même honteux, dit-elle, toi le fils d'un tailleur, d'être ainsi en guenilles ! — Ben quoi, répond le gamin, ton père à toi est dentiste, est-ce que ton père a des dents ?

PETITE GAZETTE

L'uniforme américain. De la New-York Tribune. Près de 34 millions de mètres de tissu kaki se-

ront nécessaires pour l'équipement de l'armée de 1,600,000 hommes qu'on se propose de recruter. Des contrats ont déjà été passés pour la confection de 12,500,000 mètres de tissu.

La teinture employée venait autrefois d'Allemagne. Aujourd'hui, les Etats-Unis, grâce à leurs experts chimistes, fabriquent eux-mêmes cette matière colorante avec des produits indigènes.

CANTONS

TESSIN

Nouvelles diocésaines. — On nous écrit de Lugano : Samedi, veille de la Pentecôte, l'abbé Crocchi d'Andri-Solbo, qui, l'année dernière, a été élu chanoine à la faculté de théologie de votre Université, a reçu la prêtrise, des mains de Mgr Baccinetti. Pour la Saint-Pierre, il y aura cinq autres ordinations sacerdotales.

A Dongo, chef-lieu de la vallée de Biello, le curé Tosolini a été le vingt-cinquième anniversaire de sa consécration. La population a tenu à témoigner de façon émouvante son attachement et sa vénération au prêtre, âgé de 62 ans, après cinquante années de ministère dans des postes importants à l'étranger, revint dans sa patrie lui consacrer entièrement les fruits de sa expérience.

A Brissago, l'excellent curé-prévôt Carro vient de célébrer ses noces d'argent avec la paroisse, qui garde encore le souvenir de l'abbé D'Ambroglio, un des vicaires de l'Association de Pie IX et le grand apôtre de l'Œuvre de Missions étrangères au Tessin.

L'évêque a nommé doyen des deux vicariats de Breno et Sessa (Maccanone) M. l'abbé Joseph Ferruzzi, président de la section régionale de l'Union populaire, et conféré la même dignité, pour le vicariat d'Ascona, à M. l'abbé prêtre Maggiaroli, ancien recteur du petit séminaire de Poggio ; il a aussi confirmé l'élection par le peuple, comme prêtre de Beduggio, de M. le vicairé Alfred Maggini, de Faedo.

VAUD

Un magistrat, presque centenaire. — Samedi après-midi est décédé, à Lausanne, à l'âge de 98 ans, M. John Berney, ancien conseiller d'Etat.

M. Théophile Van Muyden. — A Lausanne vient de mourir, à l'âge de 69 ans, M. Théophile Van Muyden, architecte, restaurateur de Notre-Dame-de-Valère de Sion et de quelques autres monuments historiques.

Le 27 mai, à 7 heures 30, un allemand a atterri à Alle, D. officiers, ont dû toucher terre dans le territoire français, les ont r. le feu à leur appareil. Ils ont été internés.

La Suisse et l'Allemagne

Un avion allemand atterri

On donne les détails suivants : Quelques minutes après qu'un avion allemand a touché terre, arrivaient les premiers officiers, ont dû toucher terre dans le territoire français, les ont r. le feu à leur appareil. Ils ont été internés.

Etat-major de l'armée, Berlin

On donne les détails suivants : Quelques minutes après qu'un avion allemand a touché terre, arrivaient les premiers officiers, ont dû toucher terre dans le territoire français, les ont r. le feu à leur appareil. Ils ont été internés.

On donne les détails suivants : Quelques minutes après qu'un avion allemand a touché terre, arrivaient les premiers officiers, ont dû toucher terre dans le territoire français, les ont r. le feu à leur appareil. Ils ont été internés.

Les incidents de La Chaux-de-Fonds

Aucune manifestation ne s'est produite samedi à La Chaux-de-Fonds. Le soir, les rues et les carrefours étaient gardés par la troupe. Les pacifistes bourgeois s'étant abstenus, la séance du Conseil général convoquée pour samedi soir, à 5 h., par les socialistes, ne put avoir lieu. L'extrême gauche décida de convoquer une nouvelle séance, par devoir, pour ce soir, mardi ; mais le National suisse dit que les conseillers radicaux et libéraux ne s'y rendront pas.

La journée de dimanche s'est passée aussi dans le calme le plus complet. Le matin, des services religieux ont eu lieu pour la troupe. L'après-midi, les fanfares militaires ont donné des concerts.

Le soir, la garde militaire n'a fait que des patrouilles.

Un public nombreux assista hier après-midi, lundi, à la séance d'ouverture du Grand Conseil à Neuchâtel. On se demandait si Paul Graber se réclamait de l'immunité parlementaire, et présentait. Le Conseil d'Etat avait décidé de faire arrêter le fugitif dans le cas où il se présenterait. Graber n'a pas paru. C'est aujourd'hui qu'a lieu le débat sur les incidents de La Chaux-de-Fonds. Le Conseil d'Etat a présenté à l'assemblée un rapport sur les mesures prises et a demandé l'approbation de ces mesures.

En attendant, par 68 voix contre 24, et malgré l'opposition du gouvernement, le Grand Conseil a pris en considération une motion socialiste et une motion radicale, demandant le renvoi, à cause des événements de La Chaux-de-Fonds, des élections fixées aux 2 et 3 juin.

L'Union ouvrière de La Chaux-de-Fonds s'adressa au Conseil d'Etat une lettre chargée, lui enjoignant de partir la troupe, « dont la présence constitue une provocation ».

La Sentinelle publie une déclaration du parti socialiste suisse et du comité de l'Union suisse des fédérations syndicales, approuvant la ligne de conduite du parti socialiste de La Chaux-de-Fonds.

Les opérations de recrutement sont terminées à La Chaux-de-Fonds. Sur 498 citoyens appelés, deux seulement ont refusé, en fin de compte, de se présenter, les nommés Guyot et Graber. L'appel des antimilitaristes n'a donc pas été suivi.

LA VIE ECONOMIQUE

La fabrication du vacherin

Le Département fédéral de l'économie publique a pris une ordonnance, interdisant la fabrication de fromages à pâte molle (vacherin) et d'autres fromages du même genre dans un but de vente. La section de l'agriculture du département peut autoriser des dérogations à cette interdiction. Ces autorisations se seront accordées, dans la région, qu'aux entreprises fabricant déjà régulièrement avant la guerre ces espèces de fromages.

L'ordonnance entre en vigueur le 1er juin

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Cyclone en Amérique

Une tornade a balayé de nombreux villages de l'Illinois. Il y a eu un certain nombre de blessés. Les dégâts ont souffert particulièrement à St. Louis et 300 blessés. 2000 personnes sont sans abri.

Les Femmes des Cigares Cross

DERNIÈRE HEURE

Sur le front franco-anglais

Commentaire français

Paris, 29 mai. (Havas.) — Sur le front franco-anglais, les Allemands semblent vouloir concentrer leurs efforts vers une réaction en Champagne. Dimanche, dans la journée, ils n'ont pas lancé moins de trois attaques contre la partie occidentale du massif de Moronvilliers. Vers le soir, ils ont recommencé à deux reprises. Aujourd'hui, dans la matinée, nouvel effort, qui a échoué comme les précédents. La lutte d'artillerie conserve une intensité significative dans ce secteur, où d'ailleurs le commandement français et nos soldats sont sur leurs gardes.

Nouveau raid aérien contre l'Angleterre

Londres, 29 mai. C'est la ville de Folkestone qui a souffert principalement de l'incursion récente d'aéroplanes allemands.

L'aviation allemande

Berlin, 29 mai. (Wolff.) — Le 27 mai, nos aviateurs, dans de nombreux vols effectués de jour et de nuit, n'ont pas lancé moins de 100.000 kilos d'explosifs.

Les prisonniers de guerre

Berlin, 29 mai. (Wolff.) — Démarrant une information du Telegraph d'Amsterdam, l'Agence Wolff déclare expressément qu'aucun prisonnier de guerre français ne se trouve à moins de 30 km. du front, en conformité de l'accord conclu.

Congrès socialiste français

Paris, 29 mai. (Havas.) — Les cours de la séance de lundi après midi du Conseil national du parti socialiste. L'accord s'est fait entre majoritaires (socialistes gouvernementaux) et minoritaires (socialistes pacifistes) sur une motion Vincent Auriol-Pressmann.

Les échanges avec la Suisse

Turin, 29 mai. Hier matin, mardi, a commencé ici la réunion de la délégation franco-suisse chargée d'étudier la question des échanges entre les deux pays. Y assistaient, notamment, pour la France, M. Clément, ministre du commerce, et, pour l'Italie, les ministres Meda et de Nava.

Les chemins de fer italiens

Rome, 29 mai. La direction générale des chemins de fer italiens étudie encore la question de la suppression d'un certain nombre de trains, l'approvisionnement en charbon n'étant pas suffisant. Il faut aux chemins de fer italiens, à l'heure actuelle, 600.000 tonnes de combustibles par mois.

Les exportations italiennes

Rome, 29 mai. L'Italie vient d'interdire l'exportation des soies et soieries à destination de la Suisse et des autres pays neutres. Néanmoins, le ministre des finances, M. Meda, autorise la douane de Domodossola à laisser passer les colis postaux destinés à des maisons suisses et contenant des velours, broderies, tulles, tissus pour travaux de tapisserie, etc.

SUISSE

Sommell fatal

Aarau, 29 mai. Un fusilier de la garde du pont des usines d'Augst, qui s'était endormi au bord de l'eau, a disparu. On suppose qu'il sera tombé à l'eau pendant son sommeil et se sera noyé.

Bain mortel

Olten, 29 mai. Dimanche, en se baignant dans l'Aar, le jeune Kohli, 14 ans, fils d'un conducteur de locomotives, s'est noyé.

Écrasé sous un char

Bregarten, 29 mai. A Eggenwyl (Argovie), le nommé Jakob Kaufmann, 61 ans, est tombé sous les roues d'un char qu'il conduisait et a été écrasé.

La crise ministérielle hongroise

Budapest, 29 mai. B. G. V. — L'archiduc Joseph, qu'on désignait pour le futur chef du cabinet hongrois,

Pèlerinage d'Einsiedeln

A partir d'aujourd'hui, mardi, 29 mai, il ne sera plus envoyé de billets, contre remboursement, pour le pèlerinage Einsiedeln-Sachslein du 2 juin. On en trouvera dans les dépôts habituels jusqu'à vendredi, et le matin du départ, sur le quai de la gare de Fribourg.

Le chant à la séance lithuanienne

A propos des chœurs exécutés au théâtre lors de la séance lituanienne du lundi 21 mai, on nous adresse les lignes suivantes : Les divers chants profanes et religieux dont la conférence a été parsemée ont été encore relevés d'intérêt. C'étaient des mélodies populaires, un peu mélancoliques en général, plutôt de teinte émue et dotées d'une harmonisation soignée, à quatre voix mixtes. Le rythme réclama de certains chants en est assez caractéristique. Tous ces chants reflètent une mentalité particulière, intéressante à connaître et sympathique d'ensemble.

Hymne de la paix

La prière de Sa Sainteté Benoît XV a été mise en vers, de façon bien frappée, par le commandant C. Leroux, interné à Yverdon, et mise en musique par M. l'abbé H. Perriard, curé de Vallorbe. Elle est en vente au prix de 60 centimes l'exemplaire, 6 fr. la douzaine, 46 fr. le cent.

Insitut de Hautes Etudes

Ce soir, mardi, à 8 h. 1/2, conférence par le R. P. de Langen-Wendels. Sujet : La Trinité.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant de la ville. — Ce soir, mardi, pas de répétition, pour cause de deuil.

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, mardi, à 8 h. 1/2, assemblée générale extraordinaire au local. Les candidats sont priés d'y assister. Après l'assemblée, courte répétition.

« Cecilia ». — Chœur mixte de Saint-Jean. — Ce soir, mardi, à 8 h. 1/2, répétition.

Genésischer Chor. — Heute Abend, 8 1/2 Uhr, Uebung.

Union des Travailleurs. — Ce soir, mardi, à 8 h. 1/2, dans la grande salle de la Banque d'Etat, semaine sociale : 1re conférence par M. l'abbé Savoy. Sujet : La Famille ; Foyer d'éducation sociale en face de la Profession et de l'Etat. Les conférences sont publiques et gratuites.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

24 mai. — Fragnière, Juliette, fille de Basile, charretier, de Middel, et de Pauline Zamoling, née Newly, rue du Progrès, 24.

Oussibour, Louis, fils de Pierre, instituteur, de Saint-Aubin, et de Marie, née Guez, rue de l'Hôpital, 15.

26 mai. — Lingelser, Ernest, fils d'Ernest, mécanicien, de Sankeln (Alsace), et de Marie, née Hitz, rue de Lausanne, 66.

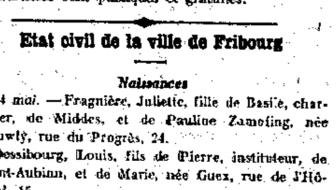
Décès

26 mai. — Lichtmesse, Marguerite (Sœur Catherine), garde-malade, de Anstorf (Baden), Avenue du Moisson, 17.

Aeby, Xavier, fils de Pierre, et de Victorine, née Doube, serrurier, de Wunnewil, 19 ans, rue de la Samaritaine, 414.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Observatoire de Fribourg Du 29 mai BAROMÈTRE



TEMPERATURE PROBABLE

dans la Suisse occidentale Zurich, 29 mai, midi. Encore nuageux et à la pluie par zones. Température normale.

VITTEL GRANDE SOURCE

Régime des Goutteux - Gravelleux - Arthritiques

FRIBOURG

Grand Conseil

SESSION DE MAI

Le Grand Conseil a repris, ce matin, ses travaux de la session interrompue le 6 mai.

M. Liechti préside.

Le Grand Conseil entend tout d'abord la lecture de divers messages, dont l'un relatif au rachat de l'usine électrique de Monthowon et un autre relatif aux allocations pour le rachat de la Banque de l'Etat. Rapporteur : M. Romain Châtillon.

Prendent la parole : MM. Musy, conseiller d'Etat ; Torche ; Emilie Gross ; Zimmermann ; Blanc ; Wolhauser et Maurice Beret.

Le rapport est approuvé.

Sont de même approuvés les comptes de l'assurance du détail et ceux de l'Institut agricole de Péroles. Rapporteur : M. Antoine Morard.

Le Grand Conseil procède à l'élection de la commission chargée d'examiner la question du rachat de l'usine de Monthowon. La commission sera composée de quinze membres.

La séance est levée avant que le dépouillement du scrutin soit achevé ; aussi le résultat du vote ne sera-t-il proclamé que demain.

Ordre du jour de demain : Rapport du Tribunal cantonal ; demande de naturalisation ; projet de décret sur les allocations supplémentaires.

A l'Hôpital des Internés

MM. Adrian et Colombus Iselin, banquiers à New-York, viennent de faire parvenir à M^{me} de Montemach un don généreux de 10,000 fr. en faveur de l'hôpital des internés à Fribourg.

Samedi dernier, dans l'après-midi, l'hôpital a reçu la visite de S. E. l'Ambassadeur de France à Berne, accompagné de M. et M^{me} de Manville, de M^{me} de Montemach, l'initiatrice et la principale bienfaitrice de l'œuvre.

Le président du Conseil d'Etat, le syndic de Fribourg, le capitaine-aunônier Savoy, chef de l'aunônerie des internés, le président et une nombreuse délégation de la Société française de Fribourg ont reçu Son Excellence à son arrivée.

La visite de l'établissement eut lieu sous la conduite du capitaine docteur Clément, chef de l'hôpital, de ses chirurgiens et internes.

Plus de 60 malades reçoivent actuellement des soins précieux de nos médecins militaires ; leur nombre sera sous peu porté à 100.

L'hôpital fait la meilleure impression : bâtiment neuf, mobilier blanc, le tout rehaussant de propreté, la corrette de la Sœur de Saint-Vincent de Paul réunie au voile blanc de l'infirmerie, l'air de contentement des blessés, tout montre que Fribourg a fait une bonne action, pour laquelle l'Ambassadeur de France a dit son admiration et la reconnaissance de son pays.

Le général Pau à Fribourg

Le général Pau, illustre mutilé, passera à Fribourg demain après midi, mercredi, venant de Lausanne, par l'express de 2 h. 04.

Le général reviendra à Fribourg l'un de ces prochains jours, peut-être déjà jeudi, pour y visiter l'hôpital des internés.

Semaine sociale

La Semaine sociale organisée par l'Union romande des travailleurs catholiques commencera ce soir, mardi, à 8 h. 1/2, dans la grande salle de la Banque d'Etat.

Voici le programme des conférences :

Mardi 29 mai : La Famille ; Foyer d'éducation sociale, en face de la Profession et de l'Etat.

Mercredi 30 mai : La Famille ; Son histoire. Heures tristes. Heures heureuses.

Jeudi 31 mai : La Famille ; Son cadre. Habitation. La vie au foyer.

Vendredi 1er juin : La Famille ; La représentation politique. Le Féminisme.

Toutes ces conférences sont publiques et gratuites.

L'Union des travailleurs et la Fédération ouvrière adressent à leurs membres de pressants appels, afin qu'ils assistent nombreux à ses entretiens, d'un intérêt si capital. Nous sommes persuadés que ces appels seront entendus et qu'une assistance considérable ira entendre, ces soirs-ci, les enseignements donnés par le grand ami des travailleurs qu'est M. le Dr André Savoy.

Quatre Temps

Rappelons que, demain, mercredi, le jeûne et l'abstinence, par permission du Souverain Pontife, ne sont pas obligatoires, tandis qu'ils le seront vendredi et samedi prochains.

1917 et remplace celle du 22 janvier 1917. Les autorisations accordées en vertu de l'ordonnance du 22 janvier, relative à la fabrication des fromages à pâte molle, restent valables jusqu'à nouvel avis.

Pâtes alimentaires et farine fourragère

Le Département militaire a pris une décision relative aux prix maxima des pâtes alimentaires et de la farine fourragère provenant de 512 pour payer. Les prix maxima sont fixés, comme suit :

Farine fourragère provenant de blé pour pâtes alimentaires : 45 fr. les 100 kilos net. Le prix maximum de la vente au détail inférieure à 25 kilos est fixé à 53 centimes le kilo.

Pâtes alimentaires de première qualité, non empaquetées, 108 fr. (prix de gros) ; pâtes de qualité supérieure, 113 fr. les 100 kilos. Les prix maxima de la vente, par quantités de moins de 25 kilos, sont les suivants : première qualité, 1 fr. 22 de kilo ; qualité supérieure, 1 fr. 25.

L'inventaire de l'aluminium

Le Département politique a ordonné l'inventaire de toutes les provisions indigènes d'aluminium, y compris les articles fabriqués avec ce métal.

Gaspillage de gaz

De Louis Forest dans le Matin : Presque tous les appareils à gaz d'aujourd'hui sont des purs gaspilleurs automatiques. On dirait qu'on l'a fait exprès ! Les flammes sont à air libre ! Absurdité. En utilisant nos imaginations, deux amis et moi, nous nous sommes construits un appareil d'expérience, fermé, avec lequel on peut dans quatre casseroles à la fois, en utilisant seulement cinq centimes de gaz à l'heure ! Voici le truc, en petit :

Prenez, par exemple, une grande boîte à biscuits ; enlevez le fond ; placez cette cheminée sur le gaz, autour de votre casserole ; fermez au-dessus avec un couvercle quelconque... et vous aurez votre eau bouillante avec 30 % d'économie de gaz !

La Suisse et la guerre

Un avion allemand atterrit en Suisse

Berne, 27 mai. Le 27 mai, à 7 heures 30 d'après-midi, un avion allemand a atterri à Alle. Les occupants, deux officiers, ont dû toucher terre à la suite d'une panne de moteur. Croquant être descendus sur territoire français, ils ont mis immédiatement le feu à leur appareil. Les deux officiers ont été internés.

Etat-major de l'armée. Bureau de la presse.

On donne les détails suivants sur l'atterrissage :

Quelques minutes après que l'appareil eut touché terre, arrivaient les premiers soldats qui virent s'envoler les deux pilotes et qui eurent à bord que les deux étrangers cherchaient à gagner la frontière. Mais ceux-ci n'en avaient pas l'intention. Comme ils l'ont déclaré, ils se croyaient en terre ennemie et ils faisaient sauter leur appareil. Ils ne reconnurent pas les soldats suisses à leur uniforme, mais à leur langage. C'étaient, en effet, des Suisses allemands. Voyant leur erreur, les étrangers crièrent alors aux militaires, qui se dirigeaient vers l'appareil affalé au milieu des prés :

— Ne vous approchez pas ! Une explosion va se produire !

Nos soldats se jetèrent aussitôt à plat ventre dans l'herbe, et, quelques secondes plus tard, une détonation assez forte se fit entendre et une colonne de flammes et de fumée s'éleva, tandis que l'on entendait le crépitement des cartouches de mitrailleuses qui sautaient.

Les deux Allemands déclarèrent qu'ils étaient partis, le matin, à 4 heures du parc d'aviation de Colmar, pour une reconnaissance. Ils survolèrent Belfort ; mais la bise était très forte et enleva leur carte. En virant au-dessus de Belfort, ils crurent se diriger vers le nord ; ils voulaient longer les Vosges pour rentrer à Colmar. Ils paraissaient surpris, et heureux, d'ailleurs, de se trouver en Suisse.

Ils avaient fait sauter une partie de l'appareil parce qu'ils avaient l'ordre de détruire un dispositif tout nouveau et encore secret.

ARMEE SUISSE

Un mitrailleur se noie

Samedi matin, un mitrailleur de la 6^{me} division s'est noyé dans le Rhin, près de Birsfelden. Le corps a été retrouvé.

Incendie criminel à la caserne de Thoune

Hier matin, lundi, vers 4 heures, un nouvel incendie a éclaté dans l'une des dépendances des casernes et établissements militaires de Thoune, dans un hangar d'artillerie où se trouvaient des pièces montées et démontées, qui ont pu être toutes sorties à temps.

Une certaine provision de tourbe a été détruite, ainsi que l'immeuble lui-même.

Au premier étage, était cantonné un détachement de cavalerie de jandarmes, qui a pu se sauver. La malveillance n'est sans doute pas étrangère à ce sinistre.

C'est le cinquième incendie qui, dans un laps de temps relativement court, se déclare dans les établissements militaires de Thoune, malgré une grande surveillance.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Cyclone en Amérique — 100 morts

Une tornade a balayé de nombreuses villes du sud de l'Illinois. Il y a une centaine de morts et plusieurs centaines de blessés. La ville de Mottson a souffert particulièrement ; il y a eu 30 morts et 300 blessés. 2000 personnes sont sans abri.

Économique

vacherin

L'économie publie dans la fabrication du vacherin (vacherin) et genre dans un but de culture du département à cette industrie seront accordées, ses fabricant déjà de ces espèces de

Économique

vacherin

L'économie publie dans la fabrication du vacherin (vacherin) et genre dans un but de culture du département à cette industrie seront accordées, ses fabricant déjà de ces espèces de

Économique

vacherin

L'économie publie dans la fabrication du vacherin (vacherin) et genre dans un but de culture du département à cette industrie seront accordées, ses fabricant déjà de ces espèces de

Économique

vacherin

L'économie publie dans la fabrication du vacherin (vacherin) et genre dans un but de culture du département à cette industrie seront accordées, ses fabricant déjà de ces espèces de

Économique

vacherin

L'économie publie dans la fabrication du vacherin (vacherin) et genre dans un but de culture du département à cette industrie seront accordées, ses fabricant déjà de ces espèces de

Économique

vacherin

L'économie publie dans la fabrication du vacherin (vacherin) et genre dans un but de culture du département à cette industrie seront accordées, ses fabricant déjà de ces espèces de

Économique

vacherin

L'économie publie dans la fabrication du vacherin (vacherin) et genre dans un but de culture du département à cette industrie seront accordées, ses fabricant déjà de ces espèces de

Économique

vacherin

L'économie publie dans la fabrication du vacherin (vacherin) et genre dans un but de culture du département à cette industrie seront accordées, ses fabricant déjà de ces espèces de

Économique

vacherin

L'économie publie dans la fabrication du vacherin (vacherin) et genre dans un but de culture du département à cette industrie seront accordées, ses fabricant déjà de ces espèces de

Économique

vacherin

L'économie publie dans la fabrication du vacherin (vacherin) et genre dans un but de culture du département à cette industrie seront accordées, ses fabricant déjà de ces espèces de

RÉDACTION ADMINISTRATIVE BUREAU DES ABONNEMENTS Imprimerie Saint-Aventin de Pâralles, Fribourg

Ce printemps plus que jamais



nous avons besoin de rafraîchir et de fortifier notre organisme. L'excitation constante dont nous souffrons tous plus ou moins depuis le début de la guerre use nos nerfs, brise nos forces et ruine notre santé.

Biomalt

un extrait de malt spécial, auquel des phosphates de chaux sont ajoutés, se prend quand on veut, comme l'on veut, soit mélangé au lait, au café, à la soupe.

Nouveaux

De nouvelles attaques de lieu lundi sur le Karst, et sur le plateau de Bate, du Nord et du Monte Santo.

Les récits des témoins de sur le Karst, de mercredi tant italiens qu'allemands furent la plus effroyable mêlée des détonations de l'artillerie plus qu'un roulement ininterrompu qui faisait tout trembler d'autre du champ de bataille.

Les partis interventionnistes tiennent réunion sur les ordres du jour de défiance. Elle est menacée par une piration qui s'aperçoivent de catégories et des espions étrangers.

Le ministre Boselli est attaqué par ces énergumènes surtout parmi les éléments catholiques. Ceux de Rome, ont invité le gouvernement à chercher que le prestige de la nation.

Le sousigné met en vente ou en location par voie de mises publiques, l'établissement qu'il possède, à la rue de Châtaignier, à Estavay-le-Lac.

Le sousigné exposera en vente, par voie de mises publiques, Villarsion, le jeudi 31 mai, à 2 h. précises après-midi.

En attendant le chef d'anglais, annoncer qu'il l'allemande résoudre lui-même d'autonomie, par l'organe d'assemblée constituante.

Madame Eugénie Horner-Jost et ses enfants; la famille Horner-Schwaller, à Alterswil; la famille Douso-Horner, à Lucerne; la famille Cötting-Horner, à Tavet; la famille Jost-Schneider, à Villars-sur-Glâne; Mademoiselle Alice Jost et Monsieur Charles Jost, à Villars-sur-Glâne, ont le douleur de faire part de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Albin HORNER-JOST leur cher époux, père, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé le 29 mai, muni des Sacrements.

ANSELME MURITH FRIBOURG

Grand choix de couronnes de tous prix

EST DEMANDE dans famille française, pour la France.

On demande, pour entrée immédiate, à Thoun

On demande à louer tout de suite, pour environ 3 à 4 mois, dans les environs de Fribourg

POUDRE NOIRE Le dentifrice classique: Déodorant, antiseptique, astrigent, blanchissant les dents, évitant maladies des dents et gencives.

Remède diététique, fortifiant, recommandé spécialement contre l'épuisement et la faiblesse des nerfs.

Papiers peints Immense choix. Très bon marché chez F. BOPP, Ameublement, rue du Tir, 8, Fribourg.

On demande, à la campagne, une bonne FILLE de 25 à 40 ans, pour aider aux travaux de ménage

BANQUE A. MARTIN & Co Société anonyme 13, Bd. Georges-Yvain-Genève fondée en 1871

CALENDRIER des Valeurs à Lots

On demande à louer Fribourg ou environs, proximité gare, maison

Café-Brasserie qui serait à remettre, tout de suite, pour cause majeure.

LUCERNE HOTEL des ALPES situé au bord du lac et de la Reusa, à proximité de la gare et des bâteaux à vapeur.

SOUSSION Le Conseil paroissial de Tavet met en soumission l'installation sanitaire de la maison judiciaire, à Tavet.

RHUMATISMES L'Antalgine guérit toutes les formes de rhumatisme, même les plus tenaces et les plus invétérés.

VENTE-OCCASION Plusieurs gros chars à 2 chevaux, harnais et accessoires.

Demande d'emploi Homme marié, de 45 à 50 ans, de toute discrétion, pouvant disposer d'une partie de la journée.

Ouvrier cordonnier est demandé pour tout de suite.

Apiculteurs! Cire gaufrée, abeilles, Plâtes à cadres.

E. WASSMER Fribourg

Hôtel-Café A remettre, pour cause de départ, un des meilleurs établissements de Lausanne avec seize chambres.

A VENDRE un bon chien de garde bon pour le trait.

CAFÉ Centre de la ville A Lausanne, plein centre, à remettre, pour cause de départ, nécessité par des affaires de famille.

A VENDRE une belle petite propriété, maison presqu'neuve, avec jardin d'épicerie bien aménagée.

PERDU dimanche 27 mai

montre en or

Docteur E. BOURQUIN Médecin oculiste Elève des professeurs HAAB et FICK (Zurich) DUFOUR et GONIN (Lausanne) Ancien interne de l'hôpital de l'Asile des aveugles reçoit dès maintenant Mornex, 1, Bas du Petit-Chêne, Lausanne de 2 à 4 heures et sur rendez-vous. TELEPHONE 1633

Timbres de Prusse GRATUITS. Sér. compl. 8 num. dit. éd. anc. env. à t. colle. qui me comm. unique s. ad. Provia, Biedt, Spiese, Eug. Zschkuta, Gnd. 19, Lucerne. Frib. de ne pas conf. m. maison av. d'aut. homonymes.

A VENDRE tableaux, vaisselle, joli service tout neuf, fine lingerie, nappage, 12 tabliers de bonne, nents et joli modèle, tabourets, pendule coco, 2000 cartes postales colorées de vues et types Algérie, Tunisie et Maroc, objets orientaux, lampes, bijoux, etc.

Mises de fleurs On vendra en mises publiques, jeudi 31 mai, à Bellfleur, les fleurs en font et regain; environ 12 poses.

AUTOMOBILE A vendre, faute d'emploi et de place, belle automobile, marque Opel, force 12-16 chevaux, 6 places, marche parfaite, bonne grimpeuse.

CAFÉ Centre de la ville A Lausanne, plein centre, à remettre, pour cause de départ, nécessité par des affaires de famille.

A VENDRE une belle petite propriété, maison presqu'neuve, avec jardin d'épicerie bien aménagée.

PERDU dimanche 27 mai

montre en or

H. LIPPACHER Médecin-Dentiste Absent Service militaire

JEUNE HOMME de 14 à 16 ans, pour soigner du jeune bétail et travailler à la campagne.

ON DEMANDE pour tout de suite ou plus tard une jeune fille pour un ménage de 3 grandes personnes.

ON DEMANDE demoiselle parlant allemand et dactylographe, ayant plusieurs années de pratique pour l'Allemagne et le français, dans une grande entreprise de la Suisse française.

ON DEMANDE une jeune fille connaissant la cuisine et tous les travaux de ménage.

FRANCE Cause de santé, famille donne-rait château, avec tout confort moderne, pour pension ou clinique.

Avis de vente d'immeubles Le 24 juin, à 8 heures après-midi, en salle de municipalité.

ÉCHALLENS l'office des faillites de cet arrondissement procédera à la vente des immeubles provenant de la faillite de Marie Bernasconi-Bayard à Echallens.

ROOS LA MEILLEURE CRÈME POUR CHAUSSURES de A. SUTTER OBERHOFFER/THURGOVIE PRODUIT SUISSE

ANTIQUITÉS Acheteur sérieux achèterait un comptant beaux meubles, pendules, tableaux, gravures, livres, porcelaines, bronzes, etc.

Galeries J.-L. Reichlen 4, rue du Lion d'Or, LAUSANNE 21 mai au 2 juin EXPOSITION REMEKER Entrée: 1 franc

On demande, pour le bureau d'une fabrique, à Fribourg

DEMOISELLE DE BUREAU parlant et écrivant correctement le français et si possible l'allemand. Place stable.

EXTRACTION DE LA TOURBE La Société coopérative suisse de la tourbe demande des ouvriers pour l'extraction de la tourbe.

Hôtel-Pension du Paon EINSIEDELN en face de l'église et du couvent, sur la place principale.

Vente ou location d'établissement Le sousigné met en vente ou en location par voie de mises publiques, l'établissement qu'il possède, à la rue de Châtaignier, à Estavay-le-Lac.

Asperges du Valais classe 5 kg. Fr. 9.-; 2 1/2 kg. Fr. 4.70 franco.

Achat et vente de Sacs de tous genres Société de sac à de matières brutes S. A., BERNE

Jument à vendre à 2 mains, très docile, non de pique.

ASPASIA PRODUIT SUISSE Des lavages journaliers avec le savon BORAX ASPASIA.

BAINS DU BOULEVARD Avenue de Rome Les piscines de natation sont ouvertes dès ce jour.

LEÇONS DE NATATION Bains chauds: jeudi, vendredi et samedi